

# LIGUE D'ATHLÉTISME RÉGIONALE DU GRAND EST



Le 18 septembre 2025

## Commission Régionale Athlétisme Masters Réunion le 06 septembre 2025 à Tomblaine

*La réunion débute à 10h30*

**Présents :** Marie-Laure ALLAIRE, Isabelle BURLETT, Frédéric BURLETT, André LOICQ, Michel REINSON, Mark SUTTER (par téléphone), Éric MIELLE.

**Correspondant :** Lucien AUBERT.

**Invité :** Michaël HILLERA

**Excusés :** Claude MANSION, Marc TRUFFAUT, Mathieu PUECH, Hervé DELARRAS.

### ➤ Présentation des calendriers 2025/2026 : régional, national et international

#### Points forts :

*20 septembre 2025 :* 2<sup>e</sup> meeting international EMA à BELLINZONA –SUISSE- couplé au championnat Suisse.

*9 octobre au 18 octobre 2025 :* Championnat d'Europe plein air à MADERE.

*13 décembre 2025 :* 1<sup>ère</sup> partie du championnat régional en salle, à COLMAR, 2<sup>e</sup> partie sur l'anneau de VITTEL mi-janvier (date à préciser).

*13/14/15 février 2026 :* Championnat de France en salle à SAINT BRIEUX.

*28 février 2026 :* Meeting international EMA, 2<sup>e</sup> édition, à NANTES.

*Du 27 mars au 2 avril 2026 :* Championnat d'Europe en salle à TORUN.

CHAMPIONNAT de FRANCE en plein air : date en attente.

La CRAM recherche un club organisateur pour son championnat régional plein air.

Frédéric Burlett informe la CRAM que désormais le club organisant un championnat régional bénéficiera de la part de la ligue d'une subvention de 550€. Applaudissements.

*Du 22 août au 3 septembre :* Championnat du Monde plein air à DAEGU - COREE du SUD-

*Fin août :* championnat régional de pentalancer à THAON LES VOSGES

#### Le hors stade :

30/04 au 3/05 2026 Championnat d'Europe de course et marche sur route à CATANIA.

En mai, Championnat d'Europe de course en nature et trail à RASNOV – ROUMANIE-

## ➤ **Bref retour sur les résultats des athlètes Grand-Est lors des meetings, championnats nationaux et internationaux**

---

Ils furent de qualité, de Miramas à La Haie, en passant par Gainesville et Saint-Renan. Pour le détail des prestations il faut se reporter à la rubrique « commission masters » et « actualités » de la ligue.

## ➤ **Félicitations**

---

La CRAM adresse ses plus vives félicitations aux dirigeants du club de LONGWY et à son équipe de bénévoles, qui le 14 juin ont organisé avec soin le championnat régional.

Michel REINSON a rédigé un bilan complet de ce meeting auquel est jointe une vidéo de qualité, [à retrouver en cliquant : ICI.](#)

## ➤ **Élections**

---

Deux nouveaux membres, après un vote à l'unanimité, intègrent la commission masters : Mark SUTTER et Michaël HILLERA.

Ces deux candidatures seront soumises à l'approbation du Comité Directeur de la Ligue pour validation définitive le 13 septembre 2025.

## ➤ **Informations**

---

Éric Mielle, membre de la CNAM depuis le mois d'avril 2025, apporte quelques informations très récentes :

- Pour les championnats nationaux, les tarifs d'engagements seront en hausse après validation de la FFA. A confirmer.
- Le lieu d'implantation du championnat de France plein-air devrait être connu sous peu.
- Ce championnat estival se déroulera désormais sur 2 jours et non plus sur 3. Courses jusqu'au 1500m et marche piste incluses. Toutes les épreuves combinées, le demi-fond long feront l'objet d'une autre implantation.
- Pas de minima exigés mais une participation à une compétition l'année précédant le championnat est obligatoire à l'exception des sauts avec barre et des courses de haies.
- Les performances minimales à réaliser pour obtenir une médaille sont maintenues.

## ➤ **Masters et considération**

---

Les membres de la commission font part de leurs observations et sentiments recueillies lors de tous les meetings régionaux : leurs constats amers, unanimes, montrent que, trop souvent encore, les masters, dans notre ligue, ne sont pas considérés comme des athlètes à part entière.

Réflexions inappropriées, refus de prendre en considérations les spécificités de leur catégorie d'âge, refus d'ouvrir des épreuves alors que rien n'autorise ni ne justifie ces attitudes.

Certes les Masters n'ont pas la prétention de représenter l'avenir olympique Français (quoique certain(e)s M/F 35/40 ...) mais quid des égards dus à cette catégorie d'âge en pleine expansion.

Voir les chiffres des licenciés de notre ligue et de la FFA. Cette catégorie qui paye, et qui entraîne, et qui transporte, et qui administre et qui recrute, AUSSI.

Le président, dans la continuité de ces observations, lit l'intervention qu'il a faite lors de la réunion de la CNAM en avril, en annexe de ce PV.

### ➤ Une opportunité gâchée

---

Mark Sutter relate comment le club de Colmar n'a pas su, ou n'a pas voulu saisir la chance de candidater, avec, très certainement, une issue favorable, à l'organisation des Championnats de France Masters de plein air en juin 2026. Éric Mielle, impliqué avec la ligue dans ce beau projet, corrobore l'exposé des faits.

### ➤ Formation

---

La CRAM par l'intermédiaire de Michaël HILLERA souhaite que les modules de formation en présentiel soient moins rares.

*La réunion se termine à 12h30. Prochaine réunion envisagée en mars 2026.*

*Éric Mielle Président de la CRAM de la LARGE*

*Annexe : Intervention d'Éric MIELLE à la CNAM*

*L'état d'esprit des Présidents de Ligues, de Comités Départementaux de CSO, des diverses commissions, de jurys, vis-à-vis des Masters, offre des nuances variées, allant de l'acceptation totale et bienveillante de la catégorie jusqu'à l'hostilité mâtinée d'hypocrisie, puisque les Masters pèsent trop lourd au sein des ligues pour les ignorer totalement.*

*Nous, membres de la CNAM, trait d'union entre la FFA et les athlètes, que devons-nous faire, que devons-nous exiger pour qu'en France métropolitaine et ultra marine les Masters bénéficient de conditions justes et identiques de traitement dans les divers meetings et championnats auxquels ils sont amenés à participer ?*

*Deux considérations doivent guider nos exigences.*

*En premier lieu l'aspect juridique, administratif :*

*A l'instar de toutes les autres catégories, nous nous acquittons du prix de notre licence FFA ce qui nous permet, en théorie, de participer à toutes les manifestations organisées par notre Fédération à l'exception bien entendu, des championnats spécifiques de catégories sauf pour la catégorie SENIOR ou un Master, ayant réalisé les minimas requis, concourt avec les spécificités techniques SENIOR.*

*Toujours d'un point de vue règlementaire et administratif, un championnat DEPARTEMENTAL TOUTES CATEGORIES ne devrait plus porter, comme je le constate trop souvent, la mention « OUVERT AUX MASTERS ». Pléonasme ou magnanimité faussement déférente ?*

*Parfois on lit aussi : « les Masters concourront selon les spécificités senior. » INADMISSIBLE. Un minime franchit-il des haies d'1m06 ? Lance-t-il le poids de 7,26 kg ? Ou alors que ce même comité départemental propose un championnat spécifique à l'image du championnat régional Master.*

*Poursuivons le raisonnement : sachant que moult meetings ne sont pas ouverts à notre catégorie pour des raisons soi-disant contingentes à des impératifs organisationnels, que reste-t-il aux « Maîtres », qui ne sont pas spécialistes de la marche ou des courses dites plates, à se mettre sous le pied ou dans les bras ? Des miettes...*

*Autrement synthétisé : dans le plus mauvais concours de circonstances, le Master, précédemment évoqué, participera dans le meilleur des cas à deux championnats départementaux et régionaux d'hiver et d'été. Donc à quatre compétitions tout au plus. Très chère licence...*

*En second lieu, l'aspect santé. Comment ne pas faire fi de l'intégrité physique des Masters ?*

*Demander, dans une compétition ouvertes aux Masters, que par exemple un M60 lance le poids de 7kg, franchisse des haies d'1m06 lance le javelot de 800gr, ou encore se trouve face à une première barre à la perche située à 3m, est une dangereuse aberration.*

*Qu'une barre d'attaque lui soit proposée ou qu'il choisisse la catégorie d'âge dans laquelle il voudrait évoluer. Minime, cadet...*

*Aussi le règlement technique FFA doit-il stipuler que le ou la Master peut participer à son épreuve avec la catégorie d'âge aux spécificités techniques identiques ou les plus proches de sa propre sous-catégorie.*

*Conséquemment un M60/65 pourra lancer le poids de 5kg avec les cadets. Les organisateurs se posant rarement la question pour un 100m ou un saut en longueur.*

*Il n'y a pas de vergogne à rappeler de telles évidences. Elles doivent être admises de tous, ancrées dans les textes car elles participent de l'essence même de l'athlétisme et contribuent à la vitalité de notre catégorie en expansion permanente.*